

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD127

présenté par
M. Thiébaud, rapporteur

ARTICLE 27

À la fin de l'alinéa 42, substituer au mot :

« susmentionnée »,

les mots :

« mentionnée au premier alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel